

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE35018 – “ Bassin de l'Hermeton en aval de Vodelée ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE35018 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Ce site englobe le lit majeur de l'Hermeton, d'importants massifs forestiers ainsi que quelques zones ouvertes entre Vodelée et Hermeton-sur-Meuse. Les vastes zones boisées de versant et de plateau abritent des forêts du métaclimax des hêtraies calcicoles, neutrophiles et acidophiles en fonction de la nature lithologique du sol. On y retrouve en outre des formations forestières thermophiles exceptionnelles, ainsi que de remarquables forêts de ravins et des affleurements rocheux. Des chênaies-frênaies humides et des forêts alluviales occupent quant à elles la majeure partie du fond de vallée de l'Hermeton ainsi que les banquettes alluviales des petits ruisseaux qui parcourent le site. Les différents milieux forestiers contribuent à l'habitat des pics mar et noir, de la cigogne noire, de l'alouette lulu et de la bondrée apivore. Dans la partie amont du site, les milieux ouverts englobent notamment des prairies de fauche extensives, ainsi qu'une petite pelouse calcaire. En termes de milieux aquatiques, le site comprend un tuf remarquable et contribue à l'habitat de la mulette épaisse et du martin-pêcheur.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9130	200,00 ha	B	
9150	67,00 ha	B	
91E0*	38,89 ha	B	UG 7
9180*	30,03 ha	B	UG 6
9160	23,00 ha	C	
6510	7,18 ha	C	
6430	3,16 ha	C	
9110	1,16 ha	C	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
8220	1,00 ha	B	
6210*	0,40 ha	C	UG 2
8210	0,08 ha	C	
4030	0,05 ha	C	
6110*	0,02 ha	C	UG 2
7220*	0,01 ha	C	UG 1
8310		-	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7220* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

8310 : Grottes non exploitées par le tourisme

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	
1032	Unio crassus	Mulette épaisse	P			C
1078	Callimorpha quadripunctaria	Ecaille chinée	1-20 i			C
1324	Myotis myotis	Grand Murin	P			C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P			C
1355	Lutra lutra	Loutre d'Europe	P			C
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire		P		-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1-2 p		-
A104	Bonasa bonasia	Gélinotte des bois	P			-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	3-4 p			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p			-

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	5-10 p				-
A246	Lullula arborea	Alouette lulu		0-1 p			-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE35018 – “ Bassin de l'Hermeton en aval de Vodelée ”.

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN